

Appel à candidatures

Cours de formation HAQAA2 : IQA-4-Africa – Du cadre politique panafricain à la pratique

“Harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur en Afrique (HAQAA)” est une initiative qui a été mise en place pour soutenir le développement d'un système harmonisé d'assurance qualité (AQ) et d'accréditation au niveau institutionnel, national, régional et continental panafricain. Elle est financée par la Commission de l'Union européenne, dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-Union européenne. La première phase (HAQAA1) a été mise en œuvre de 2016 à 2018. La deuxième phase (2019 - 2022) vise à exploiter, développer et promouvoir les résultats du HAQAA1.

L'initiative HAQAA2 est mise en œuvre par OBREAL-Global Observatory (chef de file du consortium), l'Association des universités africaines (AAU), l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD).

Les objectifs spécifiques du HAQAA2 sont les suivants :

- renforcer la culture de l'AQ dans les établissements d'enseignement supérieur
- renforcer les capacités des agences d'assurance qualité et des organismes de réglementation pour mettre en œuvre les normes et lignes directrices africaines de l'assurance qualité (ASG-QA) et améliorer la coordination interrégionale ;
- renforcer les capacités de l'Union africaine (UA) dans la mise en œuvre du cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF)

Les activités HAQAA2 liées au volet formation à l'assurance qualité interne (AQI), seront coordonnées par le DAAD assurera en collaboration avec les partenaires régionaux stratégiques (IUCEA, CAMES, SARUA, CNAQ, NAQAAE, ANAQ-Sup). La formation s'adresse aux professionnels de l'assurance qualité (AQ) dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) en Afrique. Elle s'appuie sur les acquis du cours HAQAA1 qui a contribué à une compréhension des problématiques de l'assurance qualité et de l'accréditation au niveau continental.

HAQAA2 vise à utiliser l'expertise des institutions et des acteurs régionaux concernés en les intégrant dans le processus de formation, de sélection des participants, de

l'organisation conjointe des événements et d'adaptation au contexte régionale des modules de formation et des méthodes d'enseignement. La formation à l'assurance qualité interne (AQI), sur les cadres régionaux et plus particulièrement sur l'ASG-QA traitera à la fois des défis et des opportunités tout en tenant compte des différents environnements et contextes régionaux, nationaux et institutionnels. Le cours sera dispensé selon en mode d'apprentissage mixte, débutant par deux séminaires en ligne, suivis rencontre d'une semaine en présentiel. Les bénéficiaires du cours pourront par la suite se porter candidats pour des projets de diffusion en vue de la démultiplication de la formation au niveau national ou régional.

De plus amples informations sur l'initiative sont disponibles sur le site <http://haqaa2.obsqglob.org/>

Contenu et méthodologie de la formation

Le cours d'AQI sera organisé en quatre cohortes différentes. Les pays sont regroupés selon des critères linguistiques et régionaux :

- cohorte 1 (anglophone) : Éthiopie, Égypte, Érythrée, Libye, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Soudan, Soudan du Sud, Somalie, Burundi, Ghana, Gambie, Nigeria, Liberia, Sierra Leone
- cohorte 2 (francophone) : Tunisie, Maroc, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Bénin, Niger, Togo
- cohorte 3 (francophone) : Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, République centrafricaine, Tchad, Madagascar, Congo, RD Congo, Djibouti, Comores
- cohorte 4 (anglophone) : Afrique du Sud, Maurice, Namibie, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Angola, Malawi, Zambie, Botswana, Zimbabwe, Seychelles, Sao Tomé e Príncipe, Cap Vert, Guinée Bissau

L'approche de la formation inclut des présentations par des experts, des discussions interactives entre les participants (apprentissage par les pairs), des études de cas et un retour d'information des experts.

Le cours sera axé sur les cadres politiques, la relation entre l'assurance qualité interne (AQI) et l'assurance qualité externe (AQE), les outils et les procédures d'assurance qualité en mettant l'accent sur le PAQAF et ses implications aux niveaux national et institutionnel. L'objectif est d'offrir une plateforme pour le partage des expériences africaines et européennes. En outre, les rôles et les fonctions des responsables de l'AQ représentent un domaine d'intérêt pour la formation, ainsi que la relation avec les parties prenantes internes et externes.

Grâce à la plateforme en ligne, les participants sélectionnés auront la possibilité de travailler sur des questions et des tâches d'auto-évaluation et de se mettre en réseau avec d'autres participants et formateurs avant et pendant les activités du cours. La plateforme fournira également de la documentation complémentaire : vidéos, des copies d'écran, screencasts, des manuels et d'autres outils (modèles, listes de contrôle, etc.).

Principaux résultats d'apprentissage attendus du cours :

- Les participants sont familiarisés avec les objectifs du paysage de l'enseignement supérieur africain et plus particulièrement avec le PAQAF, les ASG-QA et les outils connexes tels que l'AQRM, etc.) ;
- Les participants sont en mesure de contextualiser les cadres régionaux et internationaux d'AQ, de découvrir les liens entre l'AQE et l'AQI et de trouver des moyens de mettre ces normes en pratique de manière significative ;
- Les participants sont conscients de leur propre fonction en tant que responsables de l'AQ et sont capables de réfléchir aux divers rôles et responsabilités des différents acteurs de l'enseignement supérieur, notamment les dirigeants des universités, les ministères et les agences d'AQ, les professeurs et les étudiants ainsi que le marché du travail ;
- Les participants comprennent le concept de qualité ainsi que les différents modèles d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Ils peuvent faire la différence entre la culture institutionnelle de l'AQ et les processus d'AQE et comprendre l'interaction importante entre ces deux dimensions ;
- Les participants connaissent la situation actuelle de l'AQ dans leur région ainsi que les défis et les besoins communs ;
- Les participants ont identifié les principaux défis de l'AQ dans leurs environnements institutionnel, national et régional et ont travaillé sur des options pour améliorer leurs systèmes internes (gestion du changement).
- Les participants sont familiers avec les outils de gestion de projet et sont capables de stimuler et de mettre en œuvre des projets de réforme dans leurs institutions.

Groupe cible

Le cours s'adresse aux gestionnaires et responsables actuels de l'AQ dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, qui ont été actifs dans les réseaux nationaux et régionaux et qui se sont clairement engagés à accroître la collaboration et le partage des pratiques dans ce domaine au niveau du continent africain.

Critères de sélection :

Le processus de sélection tiendra compte de l'équilibre entre les pays, du genre et des critères individuels suivants :

- être officiellement désigné/e par l'autorité nationale (agence d'assurance qualité ou autres organismes de réglementation chargés de l'AQE) ;
- être issu d'établissements d'enseignement supérieur et avoir une responsabilité claire en matière d'assurance qualité (réglementation, accréditation, etc.) ;
- avoir au moins 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'assurance qualité ;
- être en mesure de diffuser les connaissances acquises dans son établissement et au-delà ;
- maîtriser parfaitement le français, tant à l'écrit qu'à l'oral
- être disponible pour assister à toutes les parties du cours (à confirmer par la direction de l'université dans la lettre d'engagement)
- démontrer clairement sa motivation pour le cours et son intérêt pour les activités panafricaines (lettre de motivation) ;
- montrer son intérêt à diffuser les connaissances acquises et éventuellement et pour des activités de "formation des formateurs" en assurance qualité ;

Calendrier Cohorte 2

25 Octobre 2020	Date limite de présentation des candidatures
Fin Novembre 2020	Résultats de la sélection
23 Février 2021	Séminaire en ligne I
4 Mars 2021	Séminaire en ligne II
15-19 Mars 2021	Phase de présence (Sénégal)

Financement de la formation

Le cours de formation HAQAA2 : « IQA-4-Africa – Du cadre politique panafricain à la pratique » est soutenu par un financement dans le cadre de l'initiative HAQAA2.

Les dépenses suivantes seront couvertes :

- frais de voyage international : voyage aller-retour entre les pays africains en classe économique ;
- frais de participation au séminaire de formation en présentiel . .
- hébergement, incluant le petit déjeuner et les repas communs pendant la phase présentielle
- frais de visa, le cas échéant ;

Grâce au soutien financier de l'Union Européenne, il n'y a pas de frais de formation ; cependant, les institutions participantes doivent couvrir les frais supplémentaires comme indiqué ci-dessous.

Cofinancement attendu de la part des établissements d'enseignement supérieur participants :

- frais de transport national, c'est-à-dire du lieu de résidence des participants à l'aéroport et retour,
- NB : aucune indemnité journalière ne sera versée par les organisateurs, en plus des dépenses déjà couvertes (petit déjeuner, déjeuner et pauses café et dîners communs).

Activités durant la pandémie mondiale de Covid-19 :

En raison de la pandémie mondiale de Covid-19, il est possible que le calendrier et/ou les formes de prestations soient ajustées et que le séminaire en présentiel ne se déroule qu'à distance. Les participants sont priés d'enregistrer les dates annoncées. Les candidats sélectionnés seront informés en temps utile de tout changement.

Conditions requises pour les phases en ligne :

Un accès Internet stable et rapide sur une base régulière ainsi que du matériel de travail¹ puisque certaines parties du cours et des activités telles que les devoirs, les discussions de groupe et l'encadrement seront fournies et dispensées en ligne.

Procédure de nomination et de sélection

Les autorités nationales seront invitées à envoyer à haqaa@daad.de, avant le 11 Octobre 2020, les dossiers de quatre candidats au maximum par pays, accompagnées des documents suivants (en français) :

1. le formulaire de candidature (y compris le curriculum vitae ; voir le formulaire ci-joint en annexe I) ;
2. la lettre de motivation (voir formulaire ci-joint en annexe II) ;
3. la lettre d'engagement, soumise par la direction de l'université (voir formulaire ci-joint, annexe III).

Les institutions dont relèvent les candidats seront informés du résultat du processus de sélection en novembre 2020. Des lettres d'invitation et les pièces justificatives de demande de visa seront envoyées aux participants sélectionnés.

Les questions concernant le cours et le processus de candidature doivent être adressées à Sarah Lang (DAAD) à l'adresse suivante lang@daad.de.

¹ Outre un accès facile à l'ordinateur, les participants doivent disposer d'un casque pour communiquer et éventuellement d'un smartphone pour installer les applications afin de faciliter la communication.